



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 38/005/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 28 janvier 2025 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
26

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 22 janvier 2025, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Adeline CLOGENSON, Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Laurent MEUNIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Michel BURILLO

- **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – Programmation 2025 – Rénovation des contre-allées de l'ancien cimetière**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la circulaire préfectorale portant éligibilité de la Commune d'Ollainville à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et précisant les modalités de demande de subvention dans le cadre de la programmation 2025,

Considérant que cette dotation déconcentrée s'établit sous la forme d'une enveloppe comprenant, d'une part, les projets liés aux grandes priorités d'investissement, et d'autre part, les projets inscrits dans un contrat signé avec l'État,

Considérant qu'un appel à projet a été lancé et un courrier détaillant les domaines concernés pour les opérations éligibles à cet appel à projets, a été adressé par Madame la Préfète, le 10 décembre 2024,

Considérant que cette mesure vise à obtenir un effet significatif et rapide sur l'investissement local, facteur de croissance et d'emploi,

Considérant que la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) soutient :

En premier lieu, les actions relevant des démarches contractuelles suivantes : mise en œuvre de Contrats de Relance et de Transition Écologique, Agenda rural, poursuite des programmes Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain...

En second lieu, les projets au titre des thématiques ci-après :

- Transition écologique des territoires,
- Rénovation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel
- Travaux d'aménagement urbains et sécurisation des ouvrages d'art
- Mise aux normes et de sécurisation des équipements publics ;
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements ;
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires

Pour 2025, il est proposé de demander une subvention au titre de la DSIL pour l'opération suivante :

Opérations proposées	Montant HT	Subventions déjà obtenues	Subvention demandée DSIL 2025 (30%)
Rénovation des contre-allées de l'ancien cimetière	43 302.00 €	0 €	12 990.60. €

Entendu l'exposé de Madame Véronique MAFFÉO, Conseillère Municipale,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ**

- **Sollicite** de la Préfecture de l'Essonne au titre de la DSIL, une subvention aussi élevée que possible, pour financer le programme d'investissement « Rénovation des contre-allées de l'ancien cimetière » pour un montant de 43 302.00 € HT.

- **Dit** que les travaux seront inscrits au Budget Primitif 2025.

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents liés à ce dossier.

Le 28 janvier 2025

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

